



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crolles, le 15 novembre 2022

LA POSE DU PLATELAGE SUR LE PONT DE BRIGNOUD DÉBUTE

Le Département continue de tenir les délais annoncés : le pont de Brignoud rouvrira à la circulation des véhicules légers, dans les deux sens, à la fin de l'année 2022. Les travaux de pose du platelage débutent aujourd'hui. C'est la solution provisoire la plus rapide et la plus sûre pour permettre de désengorger les voies de déviation aux heures de pointe dans la vallée du Grésivaudan, en attendant la reconstruction d'un nouveau pont d'ici à 4 ans.

Pour un coût estimé à 1 million d'euros entièrement pris en charge par le Département, les travaux de réparation du pont de Brignoud se poursuivent. Après la fabrication du platelage en atelier, commence aujourd'hui la pose des éléments de caillebotis sur les poutres métalliques mises en place depuis fin octobre sur le pont par l'entreprise Moulin BTP. Ce platelage recouvre sur une largeur de 5m la partie centrale du pont - trop fragilisée en l'état pour soutenir un passage de véhicules légers -, d'un maillage métallique galvanisé s'appuyant sur les éléments sains du tablier.

Sauf aléa technique ou météorologique, le pont rouvrira en fin d'année à la circulation dans les deux sens des véhicules de moins de 3,5 tonnes et d'une hauteur inférieure à 2,50 m. Durant toute la durée des travaux, sera maintenu ouvert au moins un des deux trottoirs du pont pour maintenir le transit des piétons et cyclistes (pied à terre). Cette solution provisoire vise à permettre à la fois de raccourcir les trajets des automobilistes et de désengorger les voies servant de déviation qui supportent aujourd'hui des embouteillages constants aux heures de pointe.

Ce chantier implique la mise en place de mesures de circulation adaptées dans le périmètre de travaux, afin d'assurer la sécurité de tous : fermeture des zones où stationnent aujourd'hui des véhicules, fermeture de l'accès à la digue et fermetures ponctuelles de la voie d'accès au karting. Des solutions ont été trouvées à proximité du pont sur chaque rive pour permettre provisoirement le maintien d'un stationnement minimal.

La limitation du pont aux véhicules d'un poids inférieur à 3,5 tonnes, qui se traduit par la mise en place d'un gabarit en hauteur à 2,50 m (aucun dispositif ne permettant un contrôle par le poids), implique des travaux de pose d'un portique d'avertissement et d'un portique fixe et la réalisation d'aires de retournement de part et d'autre de l'ouvrage pour permettre aux véhicules qui se seraient engagés de manœuvrer pour évacuer. Ces travaux de génie civil ont démarré mi-septembre. Les terrassements et couches de base ont été réalisés. La pose des bordures et la réalisation de la couche de roulement, ainsi que la pose de la signalisation sont programmées pour la fin du mois, une fois que l'emprise nécessaire pour les travaux d'ouvrage pourra être libérée.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour les poids lourds et utilitaires supérieurs à 2,50 m, le Département en lien avec les collectivités locales vont renforcer le balisage des itinéraires de déviation pour optimiser les déplacements, en attendant la reconstruction du nouveau pont.

Quelques dates clefs :

- Démarrage des travaux de réparation du pont : 19 septembre
- validation du prototype de platelage : 7 octobre
- travaux préparatoires génie civil, renforcement piles et culées : octobre
- livraison de la charpente métallique : 28 octobre
- livraison caillebotis : 14 novembre
- montage platelage : fin novembre

« Depuis l'incendie criminel du pont de Brignoud, notre priorité a été à la fois la sécurité des usagers et l'aménagement de solutions rapides et pragmatiques. Ce pont est un axe majeur de circulation. Sa fermeture aux véhicules complique la vie de milliers d'Isérois. Depuis l'incendie du 4 avril, notre objectif est donc de rouvrir cette voie stratégique aux véhicules légers dans les deux sens. C'est notre priorité, c'est notre engagement. En parallèle, nous travaillons à la construction d'un nouveau pont, afin de sécuriser et fluidifier les déplacements des habitants du Grésivaudan et des Isérois, sur tout le secteur, pour les décennies à venir », souligne le Président Jean-Pierre Barbier.

« Le platelage est aujourd'hui la solution la plus rapide et la plus sûre pour que la structure supporte la circulation des véhicules légers. Nous avons parié sur cette solution technique en lançant l'appel d'offres sans attendre les résultats de tous les essais sur les aciers et le béton, et notre pari a été gagnant. Cet été, nous ne nous sommes pas assoupis et avons notifié le marché à l'entreprise qui a pu débiter les travaux dès le 19 septembre. Les usagers vont pouvoir retrouver plus de normalité d'ici à la fin de cette année. C'est une priorité pour le Département qui travaille d'arrache-pied sur ce chantier en lien avec toutes les collectivités locales », indique le Vice-président aux mobilités et à la construction publique, Bernard Perazio.